

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE FORET

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 040-214002834-20240227-DE2024024-BF



La Commune de Saint-Vincent-de-Paul s'étend sur un territoire de 3 237 hectares composé de près de 1 000 hectares de barthes, bois de chênes et pignadas.

La forêt, propriété communale, est soumise au régime forestier et gérée par l'Office National des Forêts.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
FORÊT de SAINT-VINCENT-DE-PAUL	458 019,10	585 530,95	126 704,89	104 324,06
Total	458 019,10	585 530,95	126 704,89	104 324,06

Le budget de la Forêt s'équilibre à :

- 631 860,00 € en fonctionnement

- 275 291,00 € en investissement.

Les coupes de bois en 2023 ont permis de percevoir 575 753,66 €. De plus, le programme des travaux a été réalisé en quasi totalité.

En fin d'exercice, la section de fonctionnement dégage un excédent de 127 511,85 € et celle d'investissement un déficit de 22 380,83 €.

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 040-214002834-20240227-DE2024024-BF



Dépenses

Recettes

Dépenses

Recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 42,06 k€
Subventions et participations : 415,96 k€

Produit des services : 585,53 k€
Autre : 0,00 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Immobilisations corporelles: 37,96 k€
Dette : 23,42 k€
Déficit antérieur : 35,24 k€
Autre : 30,09 k€

Emprunts : 28,46 k€
Dotations, fonds et réserves: 60,08 k€
Autre : 15,78 k€

- Dette -

Tableau synthétique

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 040-214002834-20240227-DE2024024-BF



	Encours de la dette
FORÊT de SAINT-VINCENT-DE-PAUL	57 498,90
Total	57 498,90

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

